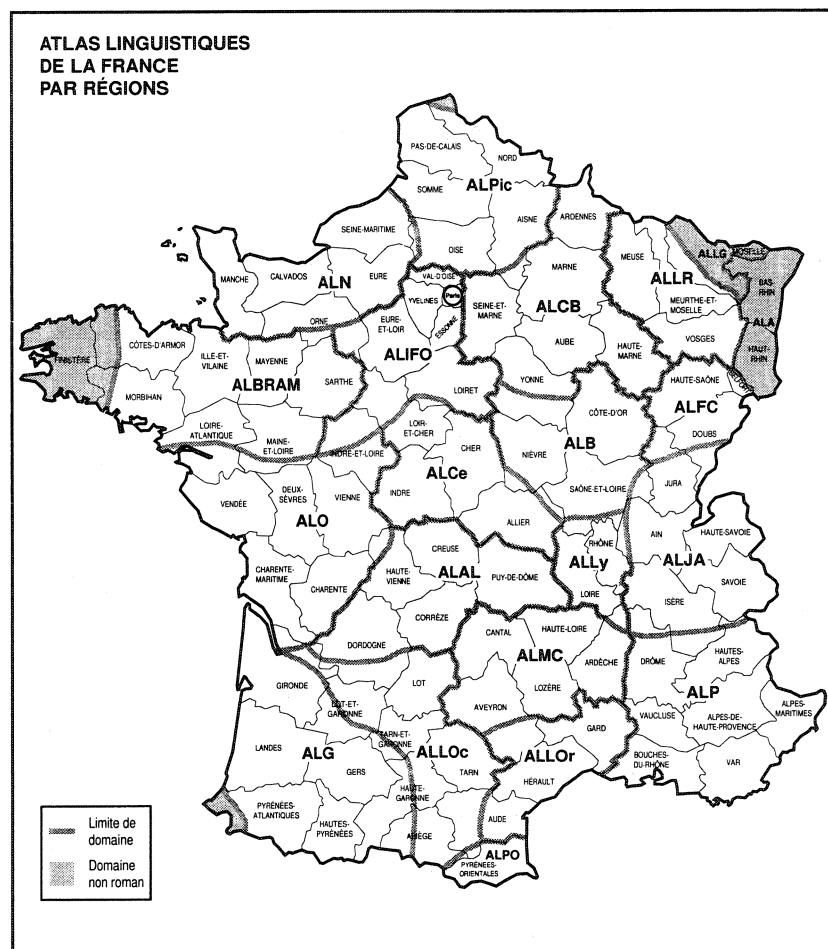


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 7, avril 1996

Maîtrise en linguistique
Module des lettres et des langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

LEXIQUE CANADIEN DANS LES ATLAS LINGUISTIQUES RÉGIONAUX DE LA FRANCE D'OÏL



- ARTICLES • COMPTES RENDUS • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE 1^{er} ET DE 2^e CYCLES

QUELQUES MOTS DU SUD-OUEST (POITOU, AUNIS, SAINTONGE) PRÉSENTS AU CANADA

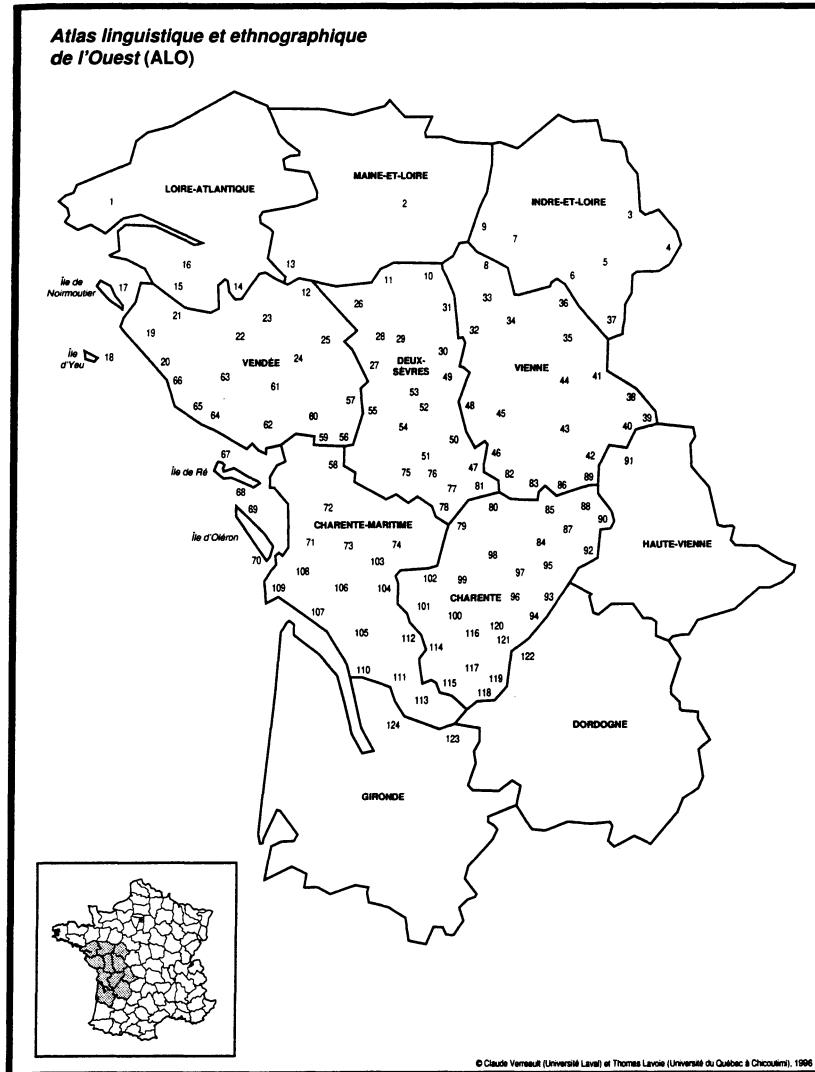
Brigitte HORIOT,
CNRS et Université de Lyon III

1. ÉTUDES ANTÉRIEURES SUR LE SUJET

Dans un ouvrage récent, *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (1995), Louise Péronnet, auteur de l'étude sur « le français acadien » (1995 : 399-439) rappelle, à la suite de G. Massignon (1962), que les différences dans l'origine des populations acadienne et québécoise se reflètent dans la langue, les parlers français du Centre-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge) étant représentés par bien des termes inconnus au Québec.

À l'occasion du 1^{er} colloque « Français du Canada – Français de France » organisé à Trèves, en septembre 1985, par Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf, j'ai commencé à étudier le rôle joué par les provinces du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge dans la constitution du lexique français au Canada (Horiot, 1987 : 19-35). J'avais alors dépouillé les réponses aux 331 premières questions de l'ALEC, c'est-à-dire tout le volume 2, et j'avais comparé ces réponses avec celles obtenues dans l'ALO, les questions communes aux deux atlas s'élevant à 142. Une fois le français général écarté, il restait une bonne centaine de termes attestés dans les deux domaines et, parmi eux, un certain nombre pratiquement sortis de l'usage du français général mais bien attestés dans le français du 17^e siècle. Citons *plancher* «plafond» (ALO 69; ALEC 62), *couverte* «couverture de lit» (ALO 762; ALEC 136), *rôtie* «tranche de pain grillé» (ALO IV; ALEC 200). Une fois éliminés les termes appartenant au français général ou au français classique, quatre situations se présentaient, deux relevant de localisations qui dépassaient largement le domaine de l'ALO, les deux autres concernant uniquement, ou presque uniquement, ce domaine.

Première situation. Un terme était attesté dans toutes les provinces de l'Ouest, par exemple la *place* le «plancher de la cuisine» (ALO 764; ALEC 58), terme connu en Normandie, en Bretagne romane, en Anjou, en Touraine, en Poitou, Aunis, Saintonge et dans le Centre (FEW 9, 37b-38a, PLATEA).



Deuxième situation. Un terme pouvait concerner quelques parties seulement de ces provinces, ainsi la *moque* la «tasse en terre allant au feu» (ALO 731 ; ALEC 151) qui «se rencontre ... sur une étroite bande le long des côtes françaises depuis la Normandie jusqu'à la Gascogne» (Juneau, 1977 : 199).

Troisième situation. À cette troisième situation appartient le terme *beurtions/bretons* «étincelles» (ALO 718 ; ALEC 80) qui occupe la plus grande partie du domaine de l'ALO et dont l'aire se prolonge dans la partie ouest de l'Indre (ALCe 663) ; ce n'est pas dans le parler français du Québec qu'on le retrouve mais dans le parler français d'Acadie (Massignon, 1962 : § 1208).

Quatrième situation. Attestation dans une petite partie du domaine de l'ALO et j'avais relevé la *souzille* la «taie d'oreiller» (ALO 760; ALEC 133), terme qui dessine une aire à cheval sur la Vendée et les Deux-Sèvres tandis qu'il est attesté dans plusieurs localités de la Charente-Maritime; il se retrouve de l'autre côté de l'Atlantique, dans le parler français d'Acadie (Massignon, 1962: § 1246).

Au troisième colloque «Français du Canada – Français de France» (Augsbourg, 1991), j'ai continué l'étude en l'appliquant aux 341 questions du volume 3 de l'ALEC, soit 159 questions communes aux questionnaires de l'ALEC et de l'ALO (Horiot, 1993: 109-115). Les mêmes situations que celles décrites dans l'étude précédente se retrouvent et, dans le cas des situations 3 et 4, le même rapprochement entre les parlers recueillis dans l'ALO et ceux recueillis dans les parlers français d'Acadie. Ainsi le terme *sotille* «sabot de la vache» (ALO 476; ALEC 492), en dehors du domaine de l'ALO où il est largement dominant, n'est guère relevé qu'en Anjou et dans le département de la Loire-Atlantique et il est bien attesté dans les parlers français d'Acadie (Massignon, 1962: § 855 et points acadiens de l'ALEC) alors qu'il n'a pas été relevé dans les parlers français du Québec.

2. TROIS MOTS QUÉBÉCOIS

Si les Québécois se reconnaissent beaucoup moins dans les parlers de l'Ouest situés au sud de la Loire, on peut cependant relever quelques termes bien localisés dans l'ALO et l'ALEC et inconnus des parlers français d'Acadie. En voici trois: *tourner* «châtrer», *calé* «chauve», «nu (pieds)» et *flasque* «fer à repasser»/*flasquer* «repasser».

TOURNER «châtrer»

À la question «châtrer un veau» (ALO 483), G. Massignon a obtenu un verbe *tourner*, localisé en Charente-Maritime et en Charente, exception faite du nord, nord-est de ce dernier département. Ce verbe se retrouve, très sporadiquement, dans l'ALCe (c. 386*): Indre pts 46, 43; Loir-et-Cher pt 13; Loiret pt 2; Cher pts 12, 26, et appliqué surtout à la castration des moutons. Au sens de châtrer, le FEW ne consigne que *bistourner* (FEW 13/2, 69 b, TORNARE), en usage depuis 1678. En ancien québécois *tourner* est attesté fin 17^e-début 18^e siècle dans le *Livre de comptes d'un meunier québécois* (Juneau-Poirier, 1973: 156) et en 1777 (*id.*: 156, note 166). *Tourner* a été relevé dans l'ALEC, mais dans quelques localités seulement (Q. 478 châtrer un boeuf, pts 18, 20, 22, 23, 109, 112, 158; Q. 404 castrer le cheval, pt 66; Q. 545 châtrer un porc, pt 93); également attesté dans LavSag, dans 7 localités sur 32, il a été relevé aux pts 4, 17, 21, 24, 27, 34 au sens de «châtrer un taureau» (Q. 1310), aux pts 24 et 33 au sens de «châtrer un porc» (Q. 1357).

CALÉ «(marcher) nu (-pieds)», «chauve»

La carte manuscrite «(marcher) nu-pieds» (ALO IV) montre qu'un type *calé* dessine une aire dans les parties centre et sud des Deux-Sèvres, sud, sud-ouest de la Vienne et le nord-est de la Charente. D'après les données du FEW (17, 78a, *SKALA), l'aire se termine dans le Haut-Limousin. Si G. Massignon n'a pas fait figurer l'adjectif chauve au nombre de ses questions, les glossaires

relatifs aux parlers poitevins et saintongeais attestent de la présence de *calé* « chauve » dans l'aire *calé* « nu (pieds) » et étendent cette aire à l'Aunis (Meyer : *calé* « chauve » ; Simonneau : *calé* « chauve », « dépouillé »)¹. La question ne figurait pas non plus dans le questionnaire de l'ALEC, mais à la dernière question qui regroupe les notes marginales (Q.2310), un verbe *caler* « devenir chauve » a été indiqué dans deux localités (pts 9 et 18). Dans LavSag *calé* (Q.2319) est bien attesté dans 25 localités sur les 32 que comporte l'enquête.

FLASQUE « fer à repasser » / FLASQUER « repasser »

Un exemple de terme relevé uniquement, semble-t-il, dans l'ALO et bien attesté anciennement au Québec, c'est le terme qui se rapporte au vieux fer à repasser, à chaleur directe, le fer contenant lui-même la source de chaleur : braises ou plaque de fonte rougie. La carte 812 de l'ALO montre la plus grande partie de la Vendée et des Deux-Sèvres, l'Aunis (pts 58, 59, 72, 67, 68) ainsi que l'île d'Oléron et Tonnay-Charente (pt 71) occupés par un type lexical *flasque*, issu du germanique FLASKA (FEW 15/2, 137a). L'aire ainsi formée déborde par un point dans la Vienne (pt 48) et un point dans la Charente (pt 80), deux localités qui, bien souvent, se rattachent aux Deux-Sèvres. Au sens secondaire de « fer à repasser », le FEW ne relève *flasque* que dans le domaine de l'ALO. Les plus anciennes attestations, compte tenu des documents d'archives dépouillés, remontent à la deuxième partie du 18^e siècle et se trouvent dans des documents de La Rochelle (Muset, 1977). Si les données du FEW concordent avec les données souvent plus récentes des atlas régionaux, la publication du *Dictionnaire angevin et françois (1746-1748) de Gabriel-Joseph du Pineau* (Rézeau, 1989) vient jeter un doute sur la localisation précise de *flasque* car Du Pineau, par trois fois, sous les entrées *flasque*, *éprendre* et *fumereau*, a consigné ce terme :

Un *flasque*, fer à repasser du linge.

Faire éprendre le charbon d'un *flasque*.

Un *fumereau* dans un *flasque*.

Flasque fait-il partie de ces mots notés par Du Pineau et qui ne doivent rien à l'Anjou ? Quoi qu'il en soit, Du Pineau nous donne une attestation un peu antérieure à celles relevées par Musset, mais toujours du 18^e siècle, alors qu'au Québec, où le mot est bien attesté anciennement, sous sa forme verbale, c'est dès 1661 que *flasquer* est attesté (Halford, 1994 : 263). Marcel Juneau note que *flasquer* « est un mot que nous rencontrons dans presque tous les inventaires de biens consultés (dans l'expression *fer à flasquer*). [...] Le substantif *flasque* « fer à repasser », également attesté dans les parlers de l'Ouest, se rencontre aussi à quelques reprises dans nos documents » (Juneau, 1972 : 130, note 38). Dans l'édition du *Livre de comptes d'un meunier québécois* (fin 17^e-début 18^e siècle), M. Juneau et C. Poirier donnent un certain nombre d'attestations (Juneau-Poirier, 1973 : 123, note 67). Le mot, comme l'objet supplanté par les fers électriques, semble disparu du français québécois car il n'a été demandé ni dans l'ALEC, ni dans LavSag, et il était déjà absent des dictionnaires de Dunn, Clapin, Dionne et du GPFC. Les attestations françaises sont postérieures de 90 ans aux attestations québécoises mais un lieu-dit de l'Aunis, cité par Musset : *Le Flasque*, commune de Nuaille d'Aunis, dans l'arrondissement de La Rochelle, parle en faveur d'une origine poitevino-saintongeaise.

1. Bien que située en Vendée, la localité de l'Île-d'Elle (ALO pt 59), dont le patois a été recueilli par Simonneau, se rattache à l'Aunis, province dont elle a été détachée lors de la création des départements en 1790.

Le verbe *flasquer* (ALO 811) dessine une aire un peu plus restreinte que le substantif et il semble survivre grâce au sens de «repasser en amidonnant».

3. DEUX MOTS CANADIENS DANS L'ALO

Parmi les termes attestés dans les deux parlors régionaux acadien et québécois, nous en citerons deux dont les attestations en France semblent plutôt limitées au domaine de l'ALO.

ÉBAROUI «(un tonneau) fissuré par la sécheresse»

La carte 214 de l'ALO montre que le département de la Charente-Maritime (à l'exception du pt 67) et le département de la Charente, excepté les pts septentrionaux 80, 84, 85, 88, sont occupés par un type *ébaroui* dont l'aire déborde légèrement sur le sud de la Vendée (pts 62, 60, 61) et des Deux-Sèvres (pts 77, 78). Ce verbe, attesté au Canada dès le père Potier (Halford, 1994 : 255), est largement dominant dans l'ALEC (Q. 226) et général dans LavSag (Q. 2124) ; il est également bien attesté dans les parlors français d'Acadie (Poirier, 1993 : 143a ; Massignon, 1962 : § 1293) et en Louisiane (Ditchy, 1932 : 95).

Le Robert, tout en attribuant à *ébarouir* une origine obscure, reprend la première attestation (1694) donnée par le FEW (15/1, 71b, *BARWJAN) et qualifie le terme de technique et régional. D'après l'attestation de 1694, tirée de Thomas Corneille : vaisseau *ébaroüy*, le mot apparaît comme un terme de marine et une origine dialectale saintongeaise est parfaitement plausible.

Les FEURTOCHES les «broussailles» / EFFEURTOCHER «arracher les broussailles»

La consultation du *Petit Robert*, dans sa nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour pour 1983, réserve parfois quelques surprises. Ainsi découvre-t-on avec curiosité un article consacré à : *fardoches* n. f. pl. (1667 ; *ferloches*, 1661 ; mot canadien, origine inconnue). Régional (Canada). Broussailles.

Tout naturellement cette fois-ci, *fardoches* ou *ferdoches* a son entrée dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ainsi qu'un verbe *effardocher* «couper les fardoches, débroussailler» et un substantif *effardochage* «action d'effardocher».

Les enquêtes et les glossaires consacrés au français québécois et au français acadien consignent ces termes *fardoches* et/ou *effardocher*, sous diverses graphies (*far-*, *fer-*, *fre-*, ...). Citons : Potier (Halford, 1994 : 265) ; Dunn ; Clapin ; Dionne ; GPFC ; ALEC 1023, 1292, 1255, 1291 ; LavSag 456, 837, 461 ; Poirier ; Massignon (1962 : § 293, 294) et, pour l'acadien de Louisiane : Read (1963 : 39), Ditchy, Griolet. Micheline Massicotte, qui a également enregistré *ferdoches* à l'Île-aux-Grues, a montré, grâce au fichier du *Trésor de la langue française au Québec*, la vitalité de *ferdoches* attesté depuis 1667 en Nouvelle-France (Massicotte, 1978 : 393-394). En revanche, dans les parlors galloromans, le mot n'est relevé que dans le Limousin et le Périgord (FEW 21, 63a, *forêt* et 92b, *broussaille*), et dans l'ALO, uniquement à Tonny-Charente (pt 71), où G. Massignon a noté les *feurtoches* les «broussailles» (ALO 235*) et *efeurtocher* «arracher les broussailles» (ALO 232*). La présence d'un même type dans le nord-occitan et dans une localité de l'ouest de la Charente-Maritime n'est pas surprenante car des traits occitans sont relevés assez souvent jusque dans l'île d'Oléron. Peut-on cependant supposer qu'autrefois les *feurtoches* de Tonny-Charente appartenaient

à une aire commune avec le Limousin? Les documents d'archives et la toponymie pourraient seuls apporter des éléments de réponse, dans l'état actuel de nos recherches nous ne disposons d'aucun élément de ce genre.

Ne pourrait-on pas voir un lien de parenté entre les *feurtoches* de Tonnay-Charente et *frete*, *frette* consigné par Musset (1977) au sens de «jeunes pousses de bois taillis», sens également connu au Canada? Le FEW (3, 754, FRANGERE) donne quelques attestations de formes relevées dans le Centre et qui parlent en faveur de ce rattachement: Sanc. *fretat* «broussailles» ...; centr. *fertier* «lieu où il ne croît que des broussailles», bourbonn. *fretier* «réunion d'épines rabougries» ... Blois *déferter* «couper, dans un bois, les épines et les brindilles pour dégager les arbres». Ce dernier verbe est bien attesté dans l'ALIFO (c. 335 «débroussailler») où il dessine une aire dans le Loir-et-Cher, au nord de la Loire, aire qui se termine dans le sud de l'Eure-et-Loir (pts 48, 55) et l'ouest du Loiret (pt 62). De son côté, l'ALCe confirme les données du FEW: c. 86 «un petit massif épineux», un *fertier* (pt. 8, dépt. de Loir-et-Cher, pt 53, dépt. de l'Indre); c. 149 «un tout petit coin boisé», un *freta* (pt 32, dépt. de l'Indre), les *fretasses* (pt 45, dépt. de l'Allier), un *fertis* (pt 18, dépt. du Cher). Plus à l'est, dans le Morvan, Claude Régnier a relevé *défeurtasser* dans le sud de l'Yonne, *efeurtasser* dans le nord-ouest de la Nièvre (Régnier, 1979, 2, carte 69 «nettoyer une haie»). Ces différentes attestations semblent se rattacher au même étymon, le participe passé de *frangere*, avec ou sans suffixe, le Sud-Ouest (Saintonge, Périgord et Limousin) ayant opté pour la finale *-oche* qui se retrouve dans les parlers français du Canada.

L'étude de ces quelques mots choisis dans des domaines variés montre, bien sûr, l'intérêt que représenterait une étude systématique du vocabulaire recueilli dans l'ALO. On sait depuis longtemps que l'acadien a plus de traits communs avec le poitevin et le saintongeais que le québécois et les huit mots étudiés ici, et dans des études antérieures, le démontreraient encore s'il en était besoin. *Ébaroui* et *ferdoches* sont communs au québécois et à l'acadien, *beurtons*, *souzille* et *sotille* sont acadiens, seuls *tourner*, *caler*, *flasque/flasquer* sont québécois, et encore, pour *flasque/flasquer*, nous manquons d'information pour l'ancien acadien. Dans le domaine de l'ALO, nos connaissances sont également très lacunaires pour la période ancienne car l'absence de glossaires pour les textes anciens rend difficile la datation régionale. L'étude comparée du lexique consigné dans l'ALO et dans les domaines québécois et acadien s'avère ainsi assez délicate.

BIBLIOGRAPHIE

- DITCHY, Jay K. 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.
GRIOLET, Patrick. 1986. *Mots de Louisiane. Étude lexicale d'une Francophonie*, Göteborg, Romanica Gothoburgensia XXX, Acta Universitatis Gothoburgensis.
HORIOT, Brigitte. 1987. «L'apport de l'ALO à l'étude du vocabulaire québécois», *Français du Canada – Français de France. Actes du colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*, NIEDEREHE, Hans-Josef et Lothar WOLF (dir.),

- Tübingen, Niemeyer, p. 19-35;
 1993. «Etat d'une recherche en cours», *Français du Canada – Français de France. Actes du colloque d'Augsbourg du 13 au 17 mai 1991*, NIEDEREHE, Hans-Josef et Lothar WOLF (dir.), Tübingen, Niemeyer, 1993, p. 109-115.
- JUNEAU, Marcel. 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec, Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval;
 1977. *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolegomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- JUNEAU, Marcel et Claude POIRIER. 1973. *Le livre de comptes d'un meunier québécois (fin 17^e-début 18^e siècle). Édition avec étude linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- MEYER, Louis-Eugène. 1870. *Glossaire de l'Aunis*, La Rochelle.
- MUSSET, Georges. 1977. *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge* (4 vol.), Marseille, Laffitte Reprints (rééd. de La Rochelle, 5 vol., 1929-1948).
- PÉRONNET, Louise. 1995. «Le français acadien», *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, GAUTHIER, Pierre et Thomas LAVOIE (édit.), Université Lyon III, Centre d'Études linguistiques Jacques Goudet, p. 399-439.
- READ, William A. 1963. *Louisiana-French*, Louisiana State University Press.
- RÉGNIER, Claude. 1979. *Les parlers du Morvan* (3 vol.), Château-Chinon, Académie du Morvan.
- RÉZEAU, Pierre. 1989. *Dictionnaire angevin et français (1746-1748) de Gabriel-Joseph Du Pineau* (avec la collaboration de Jean-Paul Chauveau), Paris, Klincksieck.
- SIMONNEAU, Augustin. 1888-1889. «Glossaire du patois de l'Île-d'Elle (Vendée)», *Revue des Patois* II, p. 89-130; *Revue de Philologie française et provençale* III, p. 94-127.